

Monsieur BESNARD Mickaël  
6 rue Collaisière  
Forêt-la-Folie  
27510 Vexin-sur-Epte

Monsieur le Président  
de la Commission d'Enquête  
Commune de Vexin-sur-Epte  
25 Grande rue, Écos  
27630 Vexin-sur-Epte

A Forêt-la-Folie, le 28 juin 2023

**Objet : Enquête publique PLU de Vexin-sur-Epte**

Monsieur le Président,

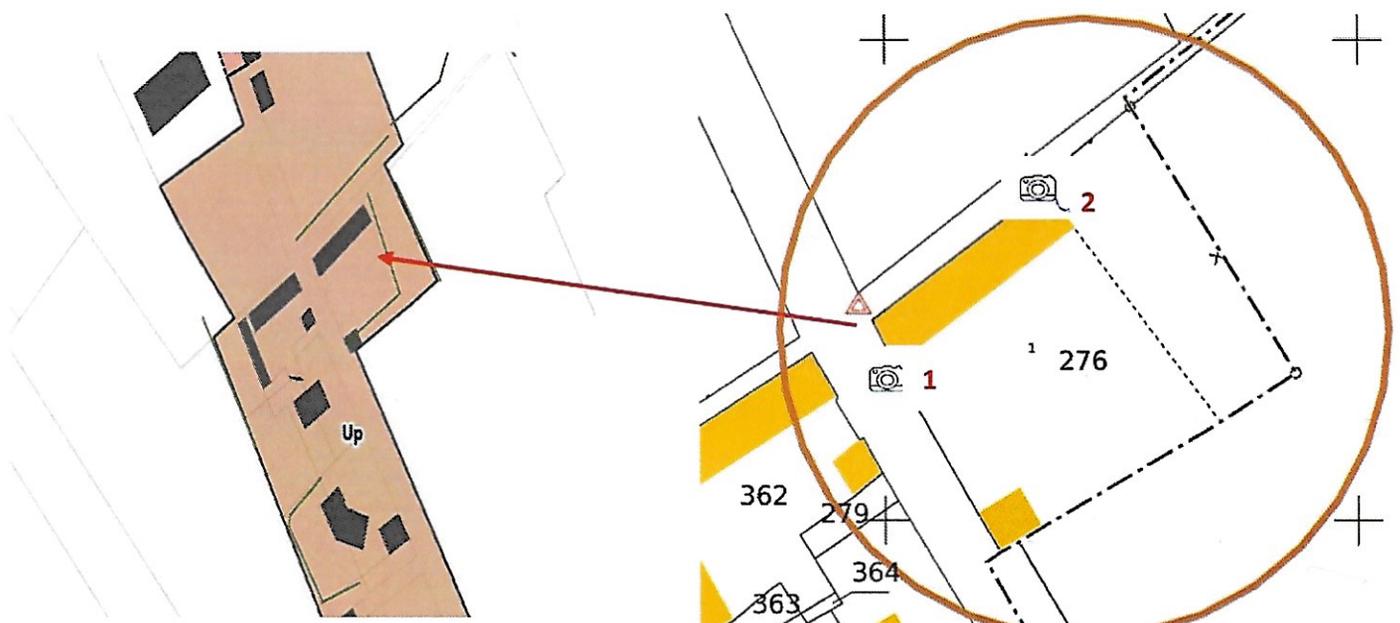
Actuellement propriétaire de la parcelle cadastrée 257 B 276, sise 1 rue Collaisière, Forêt-la-Folie, 27510 Vexin-sur-Epte, j'ai pu constater que dans les pièces constituant le PLU et notamment les cartes « Atlas Villages », une prescription linéaire est identifiée sur ma parcelle.

La prescription linéaire recensée comme étant un alignement végétal au titre de l'article L 151-19 du CU, est inexistante sur ma parcelle 257 B276.

Ci-dessous, je vous joins capture PLU, plan de situation et photographies de la parcelle :

Extrait zonage « Atlas Village

Plan de situation



Prise de vue Photo n°1

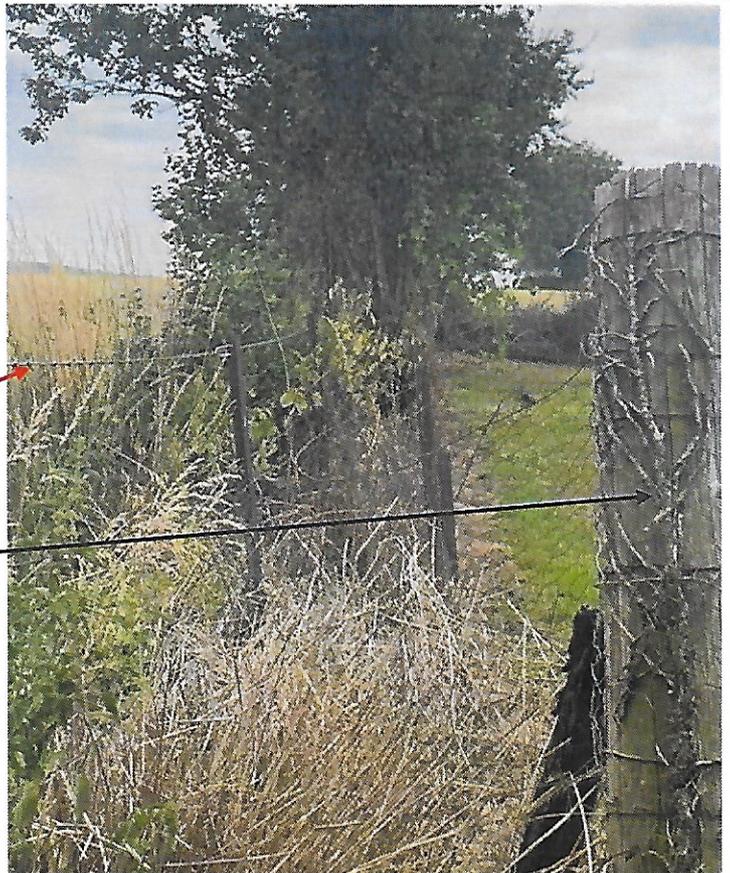
Quelques arbres et des ronces sont présents mais sont implantés sur la parcelles voisines 257B01 « Le clos Léon »



Prise de vue photo 2

Clôture parcelle 257B01

Clôture parcelle 257B276



Ma parcelle ne comporte aucun élément paysager particulier méritant une prescription linéaire.

Pour cette raison, je vous demande de bien vouloir prendre en considération ma demande de retrait concernant l'identification d'une prescription linéaire - alignement végétal recensé au titre de l'article L 151-19 du CU, et vous encourage à émettre un avis favorable à ma demande.

Je vous remercie d'avoir pris connaissance de mes doléances et vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma respectueuse considération.

BESNARD Mickaël

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Mickaël Besnard', written in a cursive style.